

J'ajouterai simplement, monsieur le Président . . .

Des voix: Règlement!

Mlle Carney: . . . que ni le premier ministre Devine ni aucune autre personne ne nous a demandé un prix plancher pour le pétrole.

LE PROJET DE HUSKY OIL DE CONSTRUIRE UNE USINE DE
VALORISATION DES HUILES LOURDES

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je reconnais que l'entente signée hier au sujet de l'usine de valorisation Husky mérite les applaudissements de tous les députés, mais quand va-t-on prendre la décision finale en ce qui concerne la construction de l'usine? Quel est le délai prévu et la date fixée?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je tiens à remercier mes collègues du caucus de l'Alberta de leur appui énergique et des nombreuses recommandations qu'ils m'ont faites au sujet de l'usine de valorisation Husky et de la politique énergétique.

Nous prendrons la décision relative à la construction de cette usine au cours de l'automne et nous espérons que, d'ici là, la situation se sera clarifiée en ce qui concerne le prix du pétrole.

* * *

● (1450)

LES AÉROPORTS

SAINT-JEAN (T.-N.)—LES INSTALLATIONS DISPONIBLES POUR
S'OCCUPER DES VOLS INTERNATIONAUX D'AIR CANADA

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, Air Canada a informé les ministères de l'Immigration, des Douanes et Accises et des Transports que, pour se conformer aux règlements en vigueur, Air Canada va devoir faire débarquer par petits groupes les passagers de ses vols internationaux à destination de Terre-Neuve parce que l'aéroport de Saint-Jean n'a déjà pas un service de sécurité assez spacieux pour permettre le contrôle des voyageurs des lignes intérieures en période de pointe.

Pourquoi le ministre a-t-il informé le président d'Air Canada, le 26 mars, qu'il y avait suffisamment d'espace et d'installations disponibles à l'aéroport de Saint-Jean alors qu'Air Canada affirme le contraire? Le ministre voulait-il parler de l'espace qui entoure l'aéroport?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, le ministre du Revenu national a estimé que les installations seraient suffisantes d'après les prévisions concernant le trafic passagers. Le député parle d'avions transportant 200 à 230 passagers alors qu'en fait, Air Canada, prévoit 60 à 120 passagers par vol.

LES OBJECTIONS À L'ÉGARD DU TRANSFERT DES VOLS DE
GANDER À SAINT-JEAN

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, comme les installations de sécurité ne sont pas suffisantes s'il y a plus de 200 passagers sur un L-1011 qui est obligé

Questions orales

d'atterrir dans cet aéroport à cause du brouillard ou d'ennuis mécaniques, ils seront obligés de rester à bord de l'avion.

Le ministre peut-il confirmer ou infirmer . . . et il fait mieux de ne pas l'infirmer . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Baker: . . . l'existence d'une lettre que les services des douanes et de l'immigration ont adressée à son ministère le 17 décembre et qui énumère différentes objections à l'égard du transfert des vols à Saint-Jean? Comment peut-il ne faire aucun cas d'objections aussi graves?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, comme je l'ai dit hier au député, j'ai consulté mes collègues du cabinet, le ministre du Revenu national, le ministre de l'Agriculture et le ministre de l'Immigration qui m'ont répondu tous les trois que la chose était possible. Je tiens compte de cette lettre et non pas de celle que mentionne le député.

* * *

L'ÉNERGIE

ON DEMANDE UN RÉGIME DE STABILISATION DES PRIX DU
PÉTROLE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle sait très bien que, à moins de mesures immédiates, les seules sociétés qui survivront dans l'Ouest du Canada seront les grandes multinationales intégrées. Qu'a fait la ministre, à part commander une étude de la situation, pour répondre à la demande de régime de stabilisation des prix présentée par une centaine d'entreprises indépendantes canadiennes?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, nous avons déjà pris une mesure importante et historique en signant l'Accord de l'Ouest avec les provinces, car celui-ci allège de milliards de dollars la charge fiscale des producteurs dont le député a parlé. Je voudrais rappeler à la Chambre qu'en vertu du programme libéral, quelque 530 sociétés payaient des impôts sur les recettes pétrolières. Il n'y en a plus que 70 qui acquittent cet impôt. Voilà ce que nous avons fait pour le secteur pétrolier et gazier.

M. le Président: Une question supplémentaire.

M. Riis: Monsieur le Président, la ministre et le gouvernement savent que, à moins que l'on n'agisse, le secteur pétrolier de l'Ouest va perdre des milliers d'emplois. Hier soir, nous avons appris que nous allions continuer encore un peu plus longtemps à faire souffrir les agriculteurs. Où sont les 59 députés conservateurs de l'Ouest? Auront-ils le courage de dénoncer ce que fait le gouvernement en matière de prix du blé . . .